



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMpte-REndU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 19/05/2025 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Pouvoirs : 7

Votants : 31

Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Yolande CHAREYRE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Brigitte REGIS- MOREAU.

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM

M Roland BADOIL donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU

M Olivier DEROZARD donne pouvoir à M Henri COQUARD

M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT

Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET

M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES

Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN

Absents :

Mme Chantal BERTHILLON

Mme Fatima FERNI

Secrétaire : M. Sylvère MATHIEU

Délibérations :

1. FINANCES – Demande de subvention au titre des amendes de police 2025 – Création du chemin piétonnier rue des écoles.

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Sollicite du Département une subvention au titre des amendes de police 2025 d'un montant de 11 200€ pour la création d'un cheminement sécurisé pour les modes doux.

S'engage à réaliser les travaux prévus au budget principal de la commune.

2. FINANCES- Demande de subvention Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie « ADEME » pour l'opération réseau de chaleur

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Adopte l'estimation des travaux de construction d'un réseau de chaleur pour un montant de 2 860 000 € HT.

Sollicite l'attribution d'une subvention ADEME par le SYDER pour l'année 2025 d'un montant de 1 195 000,00 € HT.

Précise que le financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Etudes	65 000,00 €	600 000,00 €	CEE
Travaux	2 795 000,00 €	1 195 000,00 €	ADEME
		493 000,00 €	DSIL
		572 000,00 €	Autofinancement
TOTAL	2 860 000,00 €	2 860 000,00 €	TOTAL

Autorise Monsieur le Maire à constituer et signer le dossier de demande de subvention.

3. FINANCES- Demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement public Local « DSIL » pour l'opération réseau de chaleur

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Adopte l'estimation des travaux de construction d'un réseau de chaleur pour un montant de 2 860 000 € HT.

Sollicite l'attribution d'une subvention auprès de la préfecture du Rhône dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local pour l'année 2025 pour un montant de 493 000,00€ HT.

Précise que le financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Etudes	65 000,00 €	600 000,00 €	CEE
Travaux	2 795 000,00 €	1 195 000,00 €	ADEME
		493 000,00 €	DSIL
		572 000,00 €	Autofinancement
TOTAL	2 860 000,00 €	2 860 000,00 €	TOTAL

Autorise Monsieur le Maire à constituer et signer le dossier de demande de subvention.

4. FONCIER – Garantie d'emprunt sollicitée par ALLIADE HABITAT pour un prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – Construction de 20 logements locatif sociaux dans le cadre de l'opération immobilière sis 25, rue du Dronaud et 16, rue des Chardons.

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Accorde sa garantie à hauteur de 25,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 4 428 631,00 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°171036 constitué de 7 lignes du prêt. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 107 157,75 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt (...).

S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoins, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Autorise Monsieur le Maire à intervenir à la convention portant engagement de garantie à passer entre la commune de Vaugneray et ALLIADE HABITAT, telle que celle-ci est jointe à la présente délibération.

5. URBANISME – Dépôt d'un permis de construire au nom de la commune – Aménagement d'une maison d'habitation en salle de restauration scolaire, rue des Chaponnières.

Le Conseil municipal, **par 5 abstentions, 26 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Autorise Monsieur le Maire à présenter une demande de permis de construire au nom de la commune pour l'aménagement d'une maison d'habitation en salle de restaurant scolaire.

Communications :

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales).

Séance levée à 21h45 , vu par Nous,
Daniel JULLIEN, Maire de la commune nouvelle de Vaugneray (Rhône),
pour être affiché le 21/05/2025 à la porte de la Mairie.

